

**République Française**  
**Département de l'Hérault**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT**

~~~~~  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du 19 novembre 2007**  
~~~~~

**PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT INTERCOMMUNAL**  
**CONSULTATION DES COMMUNES**

**N° 2-2 du bordereau - Rapport page 13**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 19 novembre 2007, à l'espace culturel de Puéchabon, sous la présidence de Monsieur Louis VILLARET, Président de la Communauté de communes

Etaient présents ou représentés : **Etaient Présents :** M. DIAZ Manuel - M. SALASC Philippe - M. CADILHAC Jean François - M. PIERRUGUES Georges - Mme CAZOTTES Christine - M. JOVER Jean Marcel - M. LASSALVY Christian - M. GOMEZ René - M. POUJOL Robert - Mme BARRAL Hélène - M. CALAS Alain - M. VILLARET Louis - M. YVANEZ André - M. MANEIRO Charles - Mme FOURNEL Michelle - M. MATEU Gabriel - M. SANCHEZ Norbert - M. DONNADIEU Jacques - M. BELLOC Jean Paul - M. ASENSI Raphaël - M. RIGAL Fernand - M. TOURET Jean Louis - M. ANDRIEUX Jacques - Mme. DEJEAN Anne Marie - Mme GERBAL Renée - M. GHIBAUT Jean-Pierre - M. BERTOLINI Jean Pierre - Mme GUERRE Nicole - M. PALOC Eric  
Monsieur André SIDERIS donne pouvoir à Monsieur Jean Marcel JOVER  
Monsieur Michel ASTIE donne pouvoir à Monsieur Jean Pierre GHIBAUT

Absents ou excusés : **Absents ou excusés :** - M. AGOSTINI Jean André - M. PONCE Jean Claude - M. DEJEAN Maurice - M. SIDERIS André - M. CABELLO Gérard - M. ARNAL Richard - M. CARCELLER Claude - M. ROQUAIN Jean Michel - M. DELFAU Gérard - Mme VIVIEN Isabelle - M. RUIZ Jean François - M. ASTIE Michel - M. GASTAN François

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants,

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,**

**Sur** le rapport du Président,

**Vu** la délibération du conseil communautaire du 16 mars 2006 relative à l'élaboration d'un programme local de l'habitat en commun avec la Communauté de communes du Clermontais

**Vu** le diagnostic du territoire du bureau d'étude Urbanis, en particulier les quatre grands objectifs dégagés pour élaborer le programme local de l'Habitat 2008-2013

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire du 16 juillet 2007 relative à l'arrêt du Programme Local de l'Habitat 2008-2013,

**Vu** le lancement de la consultation des communes pour une période de deux mois à compter du 8 août 2007 pour avis sur le Programme Local de l'Habitat,

**Vu** le bilan positif de la période de consultation à l'issue de la période des deux mois dont le bilan fait état de dix-sept délibérations en faveur du projet de Programme Local de l'Habitat et de deux avis défavorables,

**Vu** les remarques émises par les Conseils Municipaux sur le projet de Programme Local de l'Habitat,

**Sur** proposition de Monsieur J.M. Jover, Vice-président de la Communauté de communes, Président de la commission aménagement de l'espace,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint,

**DECIDE**

*A la majorité avec 1 voix contre,*

- **d'approuver** le bilan de la consultation des communes
- **d'autoriser** le Président à soumettre le projet de Programme Local de l'Habitat à l'Etat pour avis du Comité Régional de l'Habitat

Transmission au Représentant de l'Etat  
N° 102-2007 le  
Publication le  
Notification le  
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE  
Gignac, le  
Le Président de la Communauté de communes,  
Signé : Louis VILLARET

**Le Président de la Communauté de communes**

**Louis VILLARET**